MONCHAUX SUR ECAILLON – INFOS MINUTES
Octobre 2026

CALENDRIER DES FESTIVITES

Inauguration des vitraux restaurés.
La municipalité vous convie à la cérémonie qui aura lieu le **samedi 31 octobre à 19h** en l'église saint Rémi. Celle-ci sera précédée d'une messe à 18h.

Concert Gospel.
Mister Blaiz vous propose un "Voyage dans l'univers du gospel" le **vendredi 6 novembre à 19h30** en l'église saint Rémi. 10€ par personne à partir de 12 ans. Ouverture des portes à 19h. Billetterie uniquement sur place.

Movember.
Les Ch'tites créasolidaires roses, avec le soutien de la municipalité, vous donnent rendez-vous à partir de 9h30 dans la salle des associations le **samedi 7 novembre**. Ventes au profit d'Emera, randonnée pédestre, jeu de piste enfants, animation chorale et vente d'objets au profit d'Emera. Entrée gratuite. Venez nombreux et nombreuses.

Expo des artistes locaux.
Venez admirer les œuvres de nos artistes le **samedi 21/11** de 14h à 18h et le **dimanche 22/11** de 10h à 18h dans la salle des fêtes. Événement organisé par l'Effet du Pinceau avec le soutien de la municipalité. 17 exposants : tableaux, peinture sur porcelaine, cartes créatives, personnages au crochet, peinture sur verre, sculptures sur bois & pierre, créations solidaires. Entrée gratuite.

Concert de la sainte Cécile.
L'Harmonie communale de Monchaux - Prouvy vous invite le **samedi 21 novembre à 17h** en l'église Saint Pierre de Prouvy. Concert gratuit et ouvert à toutes et tous.

Atelier créatif.
Atelier créatif sur le thème de Noël proposé aux enfants de 8 à 12 ans par l'association les Ch'tites créasolidaires roses en partenariat avec l'équipe de la bibliothèque le **samedi 28 novembre** de 9h30 à 11h30. Modalités et inscriptions sur messenger-facebook "Les Ch'tites créasolidaires roses".

MONCHAUX INFOS

Installation vidéoprotection
La municipalité a voté l'installation d'un système de vidéoprotection sur la voie publique. Ce projet a pour but d'assurer la tranquillité de notre commune tout en respectant strictement les libertés individuelles de chacun. La société Sofratel est en charge de l'installation qui aura lieu courant octobre. La mise en service sera effective courant novembre. Pour plus de renseignements sur le cadre légal : https://www.facebook.com/share/1CPEP825nz/?mibextid=wwXIfr

Passs sport & culture
Une aide financière est accordée aux jeunes Monchalsiens âgés de 4 à 17 ans qui pratiquent une activité sportive ou culturelle sur présentation d'un justificatif d'adhésion dans un club de sport ou une association culturelle pour la période du 01 septembre 2026 au 30 Juin 2027. Il sera alloué une participation de la commune à hauteur de 50€ par enfant. Le justificatif d'adhésion et le RIB devront être déposés en mairie impérativement avant la date butoir du 13 Novembre.

Bourses scolaires
Pour 2026, une bourse scolaire sera accordée selon les modalités suivantes :
- aux parents d'enfant scolarisé dès la 6ème et jusqu'au niveau bac et diplômes équivalents : 40€
- directement à l'étudiant en cas d'études supérieures, au-delà du niveau bac : 50€.

Le montant de la bourse scolaire sera reversé aux familles de Monchaux-sur-Écaillon uniquement.
Le certificat de scolarité et le RIB devront être déposés en mairie impérativement **avant le 13 novembre.**

Participation centres aérés
Pour 2026, la commune participe aux frais liés aux centres aérés dans les conditions suivantes :
- Dans la limite de 20 jours maximum, répartis sur les vacances scolaires (petites comme grandes) de l'année civile, du 01 janvier au 31 décembre 2026,
- Pour les enfants de 3 à 15 ans,
- En centre aéré et stage de découverte ou sportif.

Le montant de la participation sera reversé aux familles de Monchaux-sur-Écaillon uniquement et sur présentation d'une facture :
- Pour les enfants de -6 ans, remboursement dans la limite de 7€ maximum par jour,
- Pour les enfants de +6 ans, un remboursement de 12€ maximum par jour.

Les justificatifs devront être déposés en mairie **avant le 15 janvier 2027**.

Colis des ainés
Pour les fêtes de Noël, la Municipalité a le plaisir d'offrir un colis et une coquille aux personnes nées avant le 1er janvier 1962 et une coquille de Noël aux personnes reconnues en invalidité (80% et plus) qui ne la reçoivent pas avec le colis. Nous vous prions de bien vouloir renvoyer en mairie le coupon joint dans le bulletin avant le 24 octobre.
La distribution du colis et de la coquille se fera à la SALLE PIERRE **BUSIN le samedi 19 décembre 2026 de 9h à 10h.**

Don de fleurs
Les services techniques vont très prochainement remplacer les fleurs installées dans la commune. Pour lutter contre le gaspillage et dans le cadre de l'inscription au label des villages fleuris, nous mettrons ces fleurs à disposition des habitant.e.s. Elles seront en libre-service du mercredi 28 octobre au dimanche 1er novembre sur le terrain derrière le cimetière.
Venez-vous servir et emporter un peu de couleurs pour vos balcons, jardins et autres façades.

Téléthon
Les bénévoles d'associations passeront dans les rues afin de vendre des cases au profit du téléthon. Merci de leur réserver un bon accueil. Le tirage des grilles aura lieu samedi 5 décembre à 18h à la salle des fêtes. Venez nombreux.

Remise des clés du tennis
Il est précisé qu'en cas de non restitution de la clé d'accès sécurisée avant le 13 novembre 2026, le chèque de caution sera encaissé.
Le terrain est accessible uniquement du 01 avril au 31 octobre de l'année en cours. L'abonnement est gratuit et réservé aux Monchalsien.ne.s. La clé est à retirer en mairie contre une caution de 200€ par chèque.
En aucun cas la commune ne pourra être tenue pour responsable en cas de blessure, d'accident ou de vol survenus sur le terrain. L'utilisation du terrain n'est pas soumise à réservation.

Commission d'action sociale
La vocation de la commission sociale est d'aider et soutenir les personnes en difficulté, que celle-ci soit passagère ou durable.
Les dossiers de demande d'aide, qu'il s'agisse d'une première demande ou d'un renouvellement, sont à retirer au secrétariat de la mairie à partir du 7 décembre 2026.
Ils doivent être déposés complétés en mairie jusqu'au 15 janvier 2027 dernier délai.
De plus, toute personne peut contacter l'un des membres de la commission d'action sociale pour l'alerter sur une situation particulière à tout moment de l'année, que cette situation soit la sienne ou celle d'un tiers.

Travaux d'eau potable Noréade
Le démarrage des travaux est prévu mi-septembre pour une durée de 3 mois. Ils débuteront au giratoire rue du Pont, puis rue de Valenciennes jusqu'à la rue de l'Église.
Durant toute la durée des travaux, des feux de chantier seront installés de 8h à 17h.
L'arrêt "mairie" sera fermé pour éviter l'entrée des bus dans la commune.
Lors de la coupure du pont prévue du 17 octobre au 2 novembre, la circulation sera coupée (piétons et voitures) de 8h à 17h.
Le chemin de Baillon sera ouvert à la double circulation pour toute la durée des travaux.
Merci de ne pas laisser vos véhicules garés sur les trottoirs longeant le chantier mobile. Le chantier avançant d'à peu près 5m par jour, anticipez la sortie de votre véhicule (avant 8h) pour ne pas vous retrouver bloqué.e.s.
Des perturbations sont à prévoir sur la circulation dans le village, merci d'anticiper vos trajets, de respecter les consignes en vigueur ainsi que les ouvriers, les piétons et les autres automobilistes.